

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 04 février (04/02/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 janvier, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Pierre PUCHOUAU, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux.**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Jérôme POUGNAND (représenté par Monsieur Luc PORTES), Mme Claudine MATALA (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Stéphanie GAYET (représentée par Monsieur Pierre PUCHOUAU), **Adjoints**,

M. Robert POMAREDE (représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Monsieur Georges SEGARD), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Guy LOURMEDE), **Conseillers Municipaux.**

Monsieur LOURMEDE est nommé secrétaire de séance.

17- 04 février 2021

***17. Vidéoprotection : achat de trois caméras fixes – demande de subventions***

Rapporteur : Monsieur Le MAIRE.

**Considérant** la nécessité de sécuriser les abords de l'abbatiale Saint-Pierre par la pose de trois caméras fixes,

**Considérant** que le projet est estimé à 8 488,00 € HT (soit 10 185,60 € TTC),

**Considérant** que cette opération est susceptible d'être subventionnée par l'Etat,

**Considérant** le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DEPENSES	HT	TTC
Achat de trois caméras fixes	8 488,00 €	10 185,60 €
Total	8 488,00 €	10 185,60 €

RECETTES		
Partenaires	%	MONTANTS
Etat	50%	4 244,00 €
Commune	50%	4 244,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>8 488,00 €</b>

**Vu** le projet et le plan de financement,

Il convient :

- D'approuver le projet d'achat de trois caméras fixes,
- D'autoriser Monsieur le Maire :
  - à solliciter la subvention la plus élevée possibles auprès de l'Etat,
  - à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A 27 voix pour et 6 voix contre (Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET,**  
**DUPARC, LORENZO, VELA),**

**APPROUVE** le projet et le plan de financement ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter, en conséquence la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour copie conforme

Moissac le 05 février 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :